



Institut du COMMERCE

PARTAGE & PROSPECTIVE

Règlement des trophées ECR



L'INSTITUT DU COMMERCE | LA NOUVELLE PLATEFORME D'ÉCHANGE ET DE PROSPECTIVE | POUR ANTICIPER LES MUTATIONS DU CONSOMMATEUR ET DU COMMERCE | NÉE DE LA FUSION DES 3 ASSOCIATIONS PARITAIRES : ECR FRANCE - IFLS - IFM

Les Prix de l'Institut du Commerce

L'institut du Commerce réunit depuis 2017 le meilleur des champs d'expertise des 3 associations paritaires industriels-distributeurs qu'il réunit : ECR France, l'IFLS, l'IFM.

Il a pour mission mieux répondre aux besoins communs de ses membres en les aidant à construire collectivement les trajectoires du commerce à moyen et long terme à partir des attentes des consommateurs et d'une meilleure compréhension des mutations profondes de la grande consommation, la distribution et le commerce.

Les Trophées ECR et les **Mètres IFM** font partie de l'ADN fort dont il a hérité.

Ces deux types de prix, complémentaires, seront remis lors des Journées Annuelles de l'Institut du Commerce, le 21 et 22 Novembre prochain afin de récompenser les dossiers collaboratifs les plus innovants qui transforment toute la chaîne de valeur.

NB : Comme en 2016, sous l'égide d'ECR France, l'Institut du Commerce récompensera en décembre avec les Trophées Innolab Startups les jeunes pouces qui peuvent révolutionner la Supply Chain, le Commerce voire la Consommation de demain.

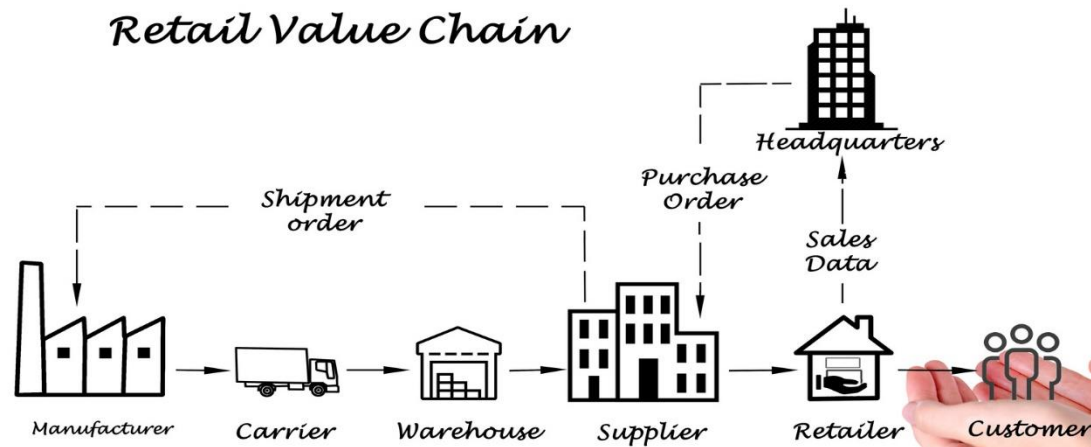


Trophées ECR vs Mètres IFM

Trophées ECR Mètres IFM

Périmètre	Ensemble de la chaîne de valeur (supply chain, RSE, connaissance shopper...)	Merchandising, E-Merchandising & Category management
Approche collaborative industrie-Commerce	Dossiers déposés conjointement	Possibilité pour l'industriel de déposer son dossier seul.
Visibilité pour le conso-shopper	Les changements seront perceptibles par le CONSOMMATEUR ou le SHOPPER dans l'amélioration de l' OFFRE (produits/services, prise en compte du développement durable, meilleure disponibilité de ses produits, ...)	Les changements sur la CATEGORIE doivent être visibles par le SHOPPER dans le RAYON du magasin ou du site Internet
Jury	Tiers neutres (école, associations, journalistes, Ministère, Institut d'étude....)	Anciens lauréats & Experts

Retail Value Chain



Descriptif des trophées ECR

LES TROPHEES ECR RECOMPENSENT

Une bonne pratique collaborative ECR entre industriel(s) et distributeur(s) qui permet de mieux répondre aux attentes des consommateurs, plus vite, à moindre coût et de manière durable grâce au partage d'information et à la connaissance des besoins du client final tout au long de la chaîne logistique et jusqu'au point de vente final (physique ou non).

CRITERES D'EVALUATION

- **Approche collaborative** (intra-entreprise : implication, adhésion) et **inter-entreprises** (relation industrie-commerce)
- **Résultats obtenus** dans le cadre d'un test, dans le cadre du déploiement
- **Apport pour le conso-shopper**
- **Caractère innovant**
- Prise en compte des **enjeux de Responsabilité Sociétale et Environnementale**

JURY

- Un jury composé d'organisations professionnelles, de journalistes et d'écoles pour présélectionner les dossiers
- Le public pour décerner les 3 Trophées

PRIX

- Un trophée « OR »
- Un trophée « ARGENT »
- Un trophée « BRONZE »
- Eventuellement,
 - Un trophée « COLLABORATION du futur » (New)
 - un prix coup de cœur du jury

RETROPLANNING

- Confirmation de la participation : **15/09/17**
- Envoi du dossier de candidature : **06/10/17**
- Sélection des 3 finalistes par le jury professionnel : **13/10/17**
- Envoi de la présentation publique : **10/11/17**
- Vote du public : **13 au 17/11/17**
- Remise de prix : **22/11/17**

Les TROPHEES ECR

Qu'est-ce-que c'est?

Une bonne pratique collaborative ECR entre industriel(s) et distributeur(s) qui permet de mieux répondre aux attentes des consommateurs, plus vite, à moindre coût et de manière durable grâce au partage d'information et à la connaissance des besoins du client final tout au long de la chaîne logistique et jusqu'au point de vente final (physique ou non)

Les dossiers de candidature peuvent porter sur tous les sujets ECR : Disponibilité des produits, Gaspillage/RSE, Efficacité des Promotions, Digitalisation de la Supply Chain, expérience client, connaissance du consommateur...

Toutes les fonctions de l'entreprise ont un rôle à jouer dans la mise en œuvre de ces bonnes pratiques. Les dossiers de candidature pourront ainsi être présentés et portés aussi bien par les équipes Développement Durable, Commerciales, Category Management, Etudes, Supply Chain, Exploitation, ... de chacun des partenaires.

Les TROPHEES ECR

Qui peut concourir?

TOUS LES INDUSTRIELS ET LES DISTRIBUTEURS de produits de grande consommation alimentaires ou non alimentaires peuvent concourir gratuitement, qu'ils soient ou non adhérents de l'Institut du Commerce

PLUSIEURS DOSSIERS de candidatures peuvent être déposés par société selon les produits, le(s) partenaire(s).

SEULS LES DOSSIERS DEPOSES CONJOINTEMENT* seront retenus :

- industriel(s)-distributeur(s),
- plusieurs industriels
- plusieurs distributeurs

** les dossiers concourant pour le trophée « Collaboration du futur » peuvent être déposés seuls*



Les TROPHEES ECR

Les critères du jury

Approche COLLABORATIVE

intra-entreprise (implication, adhésion)
& inter-entreprises (relation industrie-commerce)

RESULTATS obtenus

Test & déploiement

Apport pour le CONSO-SHOPPER

Caractère INNOVANT

Prise en compte des enjeux RSE

(Responsabilité Sociétale et Environnementale)

NB : Pour le trophée « Collaboration du futur »,
les critères seront les mêmes mais analysés sur leur potentiel
en cas de déploiement et non pas les résultats à date

Les TROPHEES ECR

Déroulé

- Confirmation de la participation : **15/09/17**
- Envoi du dossier de candidature : **06/10/17**
- Sélection des 3 finalistes par le jury professionnel : **13/10/17**
- Envoi du/des support(s) de présentation publique : **10/11/17**
- Vote du public pendant une semaine sur wisembly
(présentation en ligne du dossier) : **13 au 17/11/17**
- Présentation (5mn) et remise de prix lors des Journées Annuelles de l'Institut du Commerce : **22/11/17**

NB : Les supports de présentation devront être approuvés par l'Institut du Commerce au préalable.

Les TROPHEES ECR

Le Jury

- Stéphanie Goujon, Déléguée Générale, **ADN - Agence du Don en Nature**
- Valérie Moatti, Professeur Associé au département Management de l'Information et des Opérations, **ESCP Europe**
- Jacques Creyssel, Délégué Général, **FCD**
- Cyril Davidoff, Directeur du pôle commercial et supply chain, **ILEC**
- Luc Battais, Rédacteur en chef, **Stratégie Logistique**
- Eric Berner, Adjoint au chef de bureau, services pour la performance compétitive, **Ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique Direction Générale des Entreprises (DGE)**
- Nathalie Damery, Présidente, **ObSoCo**
- Catherine Batteux, Rédactrice en Chef, **Points de Vente**

Le jury est souverain dans ses décisions. Il est dans l'obligation de maintenir une grande confidentialité sur tous les dossiers reçus, qui ne pourront être communiqués à des tiers. Seuls les dossiers sélectionnés pourront faire l'objet d'une communication après la remise des prix.



Les TROPHEES ECR

Les Prix

- Un trophée « OR »
- Un trophée « ARGENT »
- Un trophée « BRONZE »
- Eventuellement,
 - Un trophée « Collaboration du futur» (New)
 - un prix coup de cœur du jury

Mais aussi :

- De la mise en avant de leurs projets sur le site de l'Institut du Commerce
- D'une couverture presse dans les magazines spécialisés
- D'une présentation devant l'auditoire des Journées Annuelles de l'Institut du Commerce les 21 et 22 novembre 2017 (en plénière et en atelier)

[Découvrez les dossiers des années précédentes](#)



Les TROPHEES ECR

Dispositions légales

COMMUNICATION

Les lauréats autorisent par avance et sans contrepartie financière l'Institut du Commerce à évoquer dans ses supports de communication (dossier de presse, newsletter, sites internet notamment) les initiatives présentées dans les dossiers de candidatures, sans limite de temps. De telles publications devront être validées au préalable par les lauréats.

Ces derniers seront chargés de la rédaction avec leur partenaire d'un communiqué de presse relatif à leur dossier.

Cette disposition garantit l'organisateur de tout recours de tiers à cet égard.

Les événements liés au déroulement et à la remise des Trophées feront l'objet de médiatisation par l'écrit, y compris numérique, par l'image et la parole. La participation aux Trophées entraîne l'acceptation du présent règlement et spécialement l'autorisation d'utilisation des noms cités et des images.

Les documents fournis sont cédés gratuitement et libres de droits à l'Institut du Commerce.

Les lauréats et les partenaires sont invités à communiquer le palmarès et à utiliser les documents de communication fournis par l'Institut du Commerce.

RESPONSABILITE

L'Institut du Commerce ne pourra, en aucun cas, être tenu responsable si le concours devait être reporté, interrompu ou annulé pour des raisons indépendantes de sa volonté.

LOIS INFORMATIQUES

Au regard de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit de nous écrire à l'adresse suivante : Institut du Commerce 14 rue Magellan 75008 PARIS

Les TROPHEES ECR

Acceptation du règlement

La participation des candidats aux Trophées ECR 2017 implique l'acceptation du présent règlement, ainsi que des décisions prises par le jury.

J'accepte les conditions du règlement des trophées ECR 2017
Document à retourner signé à idc@institutducommerce.org

Prénom Nom :
Société :
Fait à :
Le :
Signature :

Prénom Nom :
Société :
Fait à :
Le :
Signature :

Contacts & Information

Pendant le déroulement du concours, les sociétés candidates pourront, si elles le souhaitent, demander des informations complémentaires :



Xavier **HUA**
Directeur Général
xavier.hua@institutducommerce.org
01 56 89 89 32



Emilie **CHALVIGNAC**
#Comité et Groupes de travail ECR "Offre"
emilie.chalvignac@institutducommerce.org
01 56 89 89 30